

## **Formation conseiller en économie sociale familiale**

### **Formations Métiers Social**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 7:37:14

Le conseiller en économie sociale familiale a pour objectif d'aider les adultes à résoudre leurs problèmes de vie quotidienne. Individuelle et collective, son action passe par l'information, le conseil et la formation. **Description des tâches / conditions de travail**Le conseiller en économie sociale familiale travaille avec d'autres travailleurs sociaux tels que les assistantes sociales et les éducateurs. Toute son activité vise à soutenir des personnes ou des familles qui ne parviennent plus à se débrouiller seules. Il contribue ainsi à prévenir les risques d'exclusion sociale. Il aide les individus, les familles et les groupes à retrouver une autonomie et un équilibre de vie. Il leur apprend à gérer leur budget, à équilibrer et à prévoir les dépenses. Il peut intervenir auprès de commissions de surendettement ou dans les cas de factures et de loyers impayés afin d'obtenir des délais de paiement et un échéancier de remboursements. En matière de santé, d'éducation, il apporte ses connaissances et ses conseils. Il accompagne les personnes dans leurs démarches auprès des administrations dont ils peuvent obtenir une aide.

En matière d'habitat, le conseiller en économie sociale familiale peut obtenir l'attribution d'un logement social ou le maintien de personnes dans leur logement. Il informe les individus de leurs droits et également des règles de vie à respecter. Il intervient auprès des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) afin de briser leur isolement et d'améliorer leurs conditions de vie. Son rôle d'information et de médiation est essentiel dans l'aide à la recherche d'emploi. Il organise des activités collectives dont l'objectif est de dynamiser les quartiers. Il incite ainsi les populations à participer aux décisions les concernant.

Le conseiller en économie sociale et familiale travaille pour les services sociaux des collectivités locales, les caisses de sécurité sociale, les caisses d'allocations familiales, les hôpitaux, les associations d'aide à domicile. Ce métier exige un gros investissement personnel.

**Salaires / revenus**Le salaire brut en début de carrière d'un conseiller en économie sociale familiale est de l'ordre de 1 300 € dans la fonction publique, 1 475 € dans le privé, 1 905 € dans les caisses d'allocations familiales.

**Evolution professionnelle**Après quelques années d'expérience, le conseiller en économie sociale familiale peut accéder à des postes de responsable de circonscription d'action sociale ou de conseiller technique dans la fonction publique territoriale. Il peut aussi s'orienter vers les formations de délégué à la tutelle, aux prestations sociales, ou assistant de service social. **Etudes / formations**Le BTS en économie sociale familiale en 2 ans à partir d'un bac, puis le diplôme de conseiller en un an permettent l'accès à ce métier. Une sélection a lieu à l'entrée en BTS et en année de préparation au diplôme de conseiller.

Auparavant un bac professionnel services de proximité et vie locale, ou un bac pro services en milieu rural, ou bien un bac technologique sciences médico-sociales constituent une bonne entrée en matière pour faire face aux questions qu'aura à traiter ce conseiller.

La possession du nouveau BTS services et prestations des secteurs sanitaires et social prépare bien à des responsabilités dans les organismes sociaux.